

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°006/AONOPU/CUK/SG/CIPM
/2022 du 22/04/ 2022 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES FEUX
TRICOLORES SUR QUATRE(04)
CARREFOURS (POSTE CENTRALE,
KINGUE, BOCOM, ENTREE PONT
KIENKE DANS LA VILLE DE KRIBI
DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD EN PROCEDURE
D'URGENCE**

Le Maire de la ville de Kribi, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement des feux tricolores sur quatre (04) carrefours (poste centrale, Kingue, BOCOM, entrée pont kienke). Dans la ville de KRIBI département de l'océan, région du sud

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI:
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/CUK/SG/CIPM/2022
DU 22/04/2022 POUR
ACQUISITION ET INSTALLATION
DE TRENTE SEPT (37)
LAMPADAIRES A PANNEAUX
SOLAIRE DANS LA VILLE DE
KRIBI, DEPARTEMENT DE
L'OCEAN, REGION DU SUD EN
PROCEDURE D'URGENCE**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL, Exercice 2022, le Maire de la ville de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National pour acquisition et installation de trente-sept (37) lampadaires à panneaux solaires dans la ville de Kribi, département de l'océan, région du sud

COMMUNE DE FOUMBAN : POUR LES TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC, LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE 60 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LE TRONÇON PORTE D'ENTREE – PALAIS DE JUSTICE DANS LA VILLE DE FOUMBAN

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice

2021, le Maire de ta commune de Fouban lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de l'éclairage public, la fourniture et installation de 60 lampadaires solaires dans le tronçon porte d'entrée – palais de justice dans la ville de Fouban département du Noun, Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation de 60 Lampadaires solaires.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quarante-un millions (41 000 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de

quatre (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINH DU, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Foumban dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à service technique de la commune de Foumban, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Foumban d'une somme non remboursable de 82 000 (quatre vingt-deux mille francs) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées

comme tel devra parvenir au Service technique de la commune, au plus tard le 25 Mars 2021 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/CFBAN/CLPM-SPI/2021 du 18 JANVIER 2021

Pour les travaux de l'éclairage, La fourniture et installation de 60 lampadaires solaires dans le tronçon porte d'entrée – palais de justice dans la ville de Foumban département du Noun région de l'Ouest

Financement : BIP/MINHDU 2021

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de (huit cent vingt mille) 820 000 F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives , des propositions techniques et financières, aura lieu le 25 Mars 2021 à 11 heures, par la Commission de passation des Marchés de la commune de Fouban.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de ;

- Ne pas produire une déclaration sur l'honneur ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères de l'analyse des l'offres ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Avoir un marché encore en cours d'exécution du fait de l'Entreprise ;
- Avoir un marché abandonné au cours des années 2018, 2019 et 2020 ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration et pièces falsifiées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité

.2- Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'offre — Oui/Non
- 2- Références de l'entreprise —— Oui/Non
- 3- Moyens humains —— Oui/Non
- 4- Moyens matériels —— Oui/Non
- 5- Spécifications techniques —— Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service départemental des opérations urbaines et du développement social urbain du Noun.

DSCHANG le 25 Février 2021
Le MAIRE
NTWA MBOKE Godlive

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE D'AKOEMAN : AVIS

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/202 1 DU 15/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SEP, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de MANENGOMBO dans la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o' Région du Centre ' pour un montant prévisionnel de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;

- Fondations ;
- Maçonneries et élévation ;
- Charpente ' Couverture Plafond ;
- Menuiseries bois et métalliques ;
- Electricité ;
- Peinture
- VRD

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre mois (04 mois).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de la République du Cameroun, ressources transférées à la Commune d'Akoeman Exercice 2021.

6. Consultation du dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie d'AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoeman d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille(25 000)Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remise des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués

comme telles devra parvenir au Secrétariat de la Commune d'Akoéman département du Nyong et So'o au plus tard le 12/03/2021 à 14heures locales et porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 DU 15/02/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle de MANENGOMBO dans la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o' Région du Centre ' « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Cautionnement provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à cinq cent mille (500 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 19/03/2021 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 9) du code des marchés;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- Note technique inférieure à 80 % ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

– Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des

travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins ' disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o.

– Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT 1517.

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE D'AKOEMAN : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/202 1 DU 15/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SEP, DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. REGION DU CENTRE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'Ecole Publique de SEP dans la Commune D'AKOEMAN, Département du Nyong et So'o. Région du Centre.

Les travaux Objet de cet Appel d'Offres porte sur un lot unique pour un coût prévisionnel de dix millions quatre cent quatre-vingt mille (10 480 000) francs CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonneries;
- Charpente ' Couverture – Plafond ;
- Electricité ;
- Menuiseries métalliques ;
- Peinture

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (3 mois).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de la République du Cameroun, ressources transférées à la Commune d'Akoeman Exercice 2021.

6. Consultation du dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie d'AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoeman d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remise des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués comme telles devra parvenir au Secrétariat de la Commune d'Akoéman département du Nyong et So'o au plus tard le 19 /03/2021 à 14 heures locales et porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2021 du 15/02/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'Ecole Publique de SEP dans la Commune D'AKOEMAN, Département du Nyong et So'o. ' Région du Centre –
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Cautionnement provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à deux cent dix mille (210 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du

Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 19/03/2021 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- Note technique inférieure à 80 % ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

– Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;

- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins ' disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o.

– Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT 1517.

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

**COMMUNE DE MARTAP : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 11/AONO/C-
MTP/SG/ST/CIPM/2021 DU 12 FEV
2021 RELATIF A L'EXECUTION
DES TRAVAUX DE: -LOT 1 :
CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC PAR LAMPADAIRES
SOLAIRES A MANDOUROU ; LOT 2
: CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC PAR LAMPADAIRES
SOLAIRES A LIKOK DANS LA
COMMUNE DE MARTAP,
DEPARTEMENT DE LA VINA,
REGION DE L'ADAMAOUA (EN**

PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de Tannée 2021, le Maire de la Commune de MARTAP, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MARTAP un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de:

- Lot 1 : construction de i'éclairage public par lampadaires solaires à Mandourou ;
 - Lot 2 : construction de réclairage public par lampadaires solaires à Likok,
- dans la commune de Martap, Département de la VINA, Région de L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- LOT 100 ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- LOT 200 EQUIPEMENTS A ENERGIE SOLAIRE FOURNI AVEC GARANTIE ET SERVICE APRES VENTE DU FOURNISSEUR
- LOT 300 DIVERS INSTALLATIONS ET ACCESSOIRES

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de ropération à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de 15 000 000 FCFA

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution pour chacun des lots prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Deux lots Présentés dans le tableau ci-après : Lieu d'exécution Objet Lieu d'exécution

- Lot 1 construction de l'éclairage public par lampadaires solaires Mandourou
- Lot 2 construction de l'éclairage public par lampadaires solaires Likok

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux énergétiques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Publics du MINDEVEL, de l'exercice budgétaire 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap pour chaque lot.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 01 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 08 MARS 2021 à 15 heures, et devra porter la

mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N11/AONO/C-MTP/SG/ST/
CIPM/ 2021 DU 12 FEV 2021 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
LOT 1 CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES
SOLAIRES A MANDOUROU ; – LOT 2 : CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A LIKOK DANS LA COMMUNE DE
MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN
PROCEDURE D'URGENCE)»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le montant desdites cautions valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, est de 300 000 (trois cent mille).

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des

pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 08 MARS 2021 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1- Un tableau bilan comportant les travaux de deux dernières années OUI/ NON.

2- L accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché OUI/ NON

3- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins) OUI NON

4- L expenence du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier) OUI/ NON

La proposition technique ; (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) OUI/NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 12 Février 2021

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DJOHONG: Avis
d'Appel d'Offres National
Ouvert N°005 /AON0/C-
DJ/CIPM/2021 DU 09/02 /2021
POUR LESTRAVAUX DE
TRANSFORMATION DE TROIS (03)
FORAGES EQUIPES DE PMH EN
TROIS (03) FORAGES A ENERGIE
SOLAIRE DONT UN (01) A
DJOHONG KAIGAMA, UN (01) A
GANDINANG CSI ET UN (01) A
DJOHONG CSI, COMMUNE DE
DJOHONG, DEPARTEMENT DU
MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de Djohong, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Djohong, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de transformation de trois (03) forages équipés de PMH en trois (03) forages à énergie solaire dont un (01) à Djohong Kaigama, un (01) à Gandinang CSI et un (01) à Djohong CSI, Commune de

Djohong, Département du Mbéré, région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- L'installation du chantier ;
- Le démontage de la PMH et la mise en sécurité à la mairie ;
- Le soufflage du forage à l'air lift, les essais de pompage et la désinfection ;
- Construction du château (superstructure et pose de la cuve) ;
- La fourniture et installation d'une pompe solaire et accessoires ;
- L'aménagement de l'aire de puisage ;
- Réalisation des analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau ;
- La formation de 02 artisans réparateurs ;
- La fourniture d'une caisse à outils ;
- La production des dossiers techniques.

3. Coût prévisionnel

DIX MILLIONS (10 000 000) TTC/LOT;

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de cent vingt (120) jours.

5. Allotissement

04 lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique pour des projets de même envergure.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'exercice 2021 d'une dotation globale de FCFA : DIX MILLIONS (10 000 000) TTC/LOT; sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes:

8. Consultation du dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Djohong, Service de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Djohong, Service de Passation des Marchés, dès publication du présent Avis contre le versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20.000) F CFA payable à la Recette Municipale de Djohong. La visite de site, à effectuer après l'achat du dossier d'appel d'offres, donnera lieu à la production d'une Attestation signée sur l'honneur du Soumissionnaire, à insérer dans son offre.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Préfecture, secrétariat particulier du Préfet contre récépissé, au plus tard le 03/03/2021 à 14 heures et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005 /AONO/C-DJ/CIPM/2021 DU 09/02 /2021 POUR LESTRAVAUX DE TRANSFORMATION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE PMH EN TROIS (03) FORAGES A ENERGIE SOLAIRE DONT UN (01) A DJOHONG KAIGAMA, UN (01) A GANDINANG CSI ET UN (01) A DJOHONG CSI, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une

banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et d'un montant de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours après la date limite de remise des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date du dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 03/03/2021 à 15 heures par la Commission Communale de Passation des Marchés de Djohong, dans la Salle de réunions de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la Caution de Soumission ———- Oui/Non

- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures _____ Oui/Non
- Présentation de l'offre _____ Oui/Non
- Régime fiscal : réel ou simplifié _____ Oui/Non
- Accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres _____ Oui/Non.
- Le soumissionnaire a présenté une attestation bancaire de disponibilité d'une ligne de crédit ou de fonds pouvant lui permettre, en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser _____ Oui/Non

Références de l'entrepreneur

- Le soumissionnaire a présenté des références suffisantes (nombre de projets réalisés) dans les travaux de réalisation des mini-adductions en eau potable de trois (03) dernières années _____ Oui/Non
- Disponibilité du matériel et des équipements appropriés
- Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des moyens logistiques : matériels lourds (atelier de forage, compresseur, véhicule de liaison), petits matériels de chantier (sonde, électropompe, poste de soudure, caisse à outils, matériel de plomberie) _____ Oui/Non
- Expérience du personnel d'encadrement Le soumissionnaire a présenté une liste satisfaisante des personnels clés (conducteur des travaux, chef de chantier, responsable des études géophysiques et/ou des implantations des forages, responsable du développement des forages et des essais de pompage, chef d'équipe des mécaniciens, chef foreur) _____ Oui/Non
- Programme d'exécution _____ Oui/Non
- Visite du site _____ Oui/Non

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années;
- l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale.
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise ;
- attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- le devis estimatif et quantitatif des travaux.
- Le non-respect de trois (03) critères entrainera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

La, Commission Interne de Passation des Marchés compétente procédera à l'ouverture des plis en un ou deux temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à la date, à l'heure et à l'adresse Indiquée dans le RPA0. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront un registre ou une feuille attestant leur présence.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Djohong, Service de Passation des Marchés.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOLDE DJIDDA

COMMUNE DE NGANHA: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2021 DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN MINI-CENTRALE SOLAIRE DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA (Lot 1 et Lot 2). « EN PROCEDURE D'URGENCE » Lot 1 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Ngan-Ha dans la Commune de Ngan-Ha OU Lot 2 : Travaux d'équipement en mini-centrale

solaire du CSI de Mbang Foulbé dans la Commune de Ngan-Ha

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Ngan-Ha lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux d'équipement en mini-centrale solaire de certains Centres de Santé Intégrés dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

Pour chaque lot les travaux comprennent notamment :

ETUDE ET INSTALLATION DU CHANTIER ;
CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE ;
ARMOIRE ELECTRONIQUE ET PROTECTION ELECTRIQUE ;
BATTERIES ;
MISE A LA TERRE ;
REHABILITATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU BATIMENT ;
TRANSPORT, VISITES, DOCUMENTS ;
LABELISATION.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux pour chaque lot est de 15 000 000 (Quinze millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux seront exécutés en deux lots conformément à l'allotissement ci-après : Lot 1 : Travaux d'équipement en

mini-centrale solaire du CSI de Ngan-Ha dans la Commune de Ngan-Ha OU Lot 2 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Mbang Foulbé dans la Commune de Ngan-Ha.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements MINSANTE, de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha, à l'ARMP et à la DDMAP-Vina dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngan-Ha au plus tard le 03 MARS 2021 à 14 heures 00, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN MINI-CENTRALE SOLAIRE DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA (Lot 1 et Lot 2). « EN PROCEDURE D'URGENCE ».** Lot 1 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Ngan-Ha dans la Commune de Ngan-Ha OU Lot 2 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Mbang Foulbé

**dans la Commune de Ngan-Ha. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE
DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant d'un montant de 300 000 (Trois cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de f Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03 MARS 2021 à 14 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngan-Ha dans la Salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse pièce ou pièce falsifié
- Absence de caution bancaire
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence du CCTP
- Absence d'une pièce administrative ou Pièce administrative non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures
- Absence d'un sous détails des prix
- Non-conformité du modèle de soumission

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires ;
- Références ;
- Expérience du personnel technique ;
- Disponibilité du matériel essentiel ;
- Capacité de préfinancement ;
- Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.
- Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à réévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 695 85 32 32.

NGANHA le 10 Février 2021

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

[Télécharger le DAO](#)

**MINSANTE: AVIS SPECIFIQUE
D'APPEL D'OFFRES
N°D13-26/ASAP/MINSANTE/CEPS-
BID PAYS : CAMEROUN PROJET :
PROJET D'APPUI AU
RENFORCEMENT DES SERVICES DE
SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET
SECONDAIRE SECTEUR : SANTE LA
FOURNITURE, L'INSTALLATION ET**

LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE (LOT 1) ET DES INCINERATEURS (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

La République du Cameroun a obtenu de la Banque Islamique de Développement un financement pour le coût du PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE et elle a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE (LOT 1) ET DES INCINERATEURS (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN.

2. Délai de livraison

La période de livraison est 5 mois à compter de la notification.

3. Financement

Istisna'a et Prêt ordinaire.

Financement N° CMR 071/072 du 20 Avril 2014.

4. Consultation du dossier

. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les documents d'appel d'offres au niveau de Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID ;

Téléphone : (+237) 666 228 450 E-mail : cepsbid.cm@gmail.com pendant les heures ouvrables de bureau, à savoir 08 h00 à 16h 00(GMT +1). Un ensemble complet de documents d'appel d'offres en Français ou en Anglais peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur la présentation d'une demande écrite à l'adresse ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA. Le document sera envoyé par Email et par Courrier physique à l'adresse indiquée dans la demande.

5. Acquisition du dossier

. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les documents d'appel d'offres au niveau de Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID ;

Téléphone : (+237) 666 228 450 E-mail : cepsbid.cm@gmail.com pendant les heures ouvrables de bureau, à savoir 08 h00 à 16h 00(GMT +1). Un ensemble complet de documents d'appel d'offres en Français ou en Anglais peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur la présentation d'une demande écrite à l'adresse ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA. Le document sera envoyé par Email et par Courrier physique à l'adresse indiquée dans la demande.

6. Remise des offres

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 7 500 000 de F CFA pour le lot 1 et 9 000 000 de F CFA pour le lot 2 et Être livrés à l'adresse ci-dessous par

13h (GMT +1) au plus tard le 16 Mars 2021_.

7. Ouverture des plis

Elles seront ouvertes immédiatement après à 14h précises, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décachetées.

8. Renseignements complémentaires

Cellule d'Exécution des Projets Santé-BIsD (CEPS-BID/MINSANTE) sis à Elig Essono, Immeuble CRIS AUTO, 1er étage. (Face Hôtel Grand Moulin).

Tél. /fax : (+237) 666 228 450

Email : cepsbid.cm@gmail .com

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Date :

YAOUNDE le 08 Février 2021

Le MINISTRE

MANAOUNDA Malachie

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DSCHANG : AVIS
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N°**

10/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 14/01/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NZEMZONG DANS LE COMMUNE DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DSCHANG, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier
- La construction d'une ligne moyenne tension mono aérienne en câble Almélec 1X34 mm²
- La fourniture et pose d'un (01) transformateur Mono de 25 KVA avec équipement complet
- La construction d'une ligne basse tension Mono aérienne en câble torsadé de 4 x 25 mm²
- La réalisation des branchements témoins et abonnements ENEO
- Les prestations diverses.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 014 346 (Trente Millions Quatorze Mille

Trois Cent Quarante Six) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'électricité.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2021.

7. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG, Tél. : 674 97 87 61.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de DSCHANG d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de soixante mille (60 000) Francs CFA.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG au plus tard le 16/02/2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°10/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 14/01/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NZEMZONG DANS LA COMMUNE

**DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST,
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

Financement ; BIP 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 600 280 (Six cent mille deux cent quatre-vingt) francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution et remise du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,}, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB : L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation

des originaux des pièces produites et le défaut de présentation entraîne la disqualification.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/02/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sise à la Salle des Actes de la Mairie de DSCHANG.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape ; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Avoir un marché résilié ou abandonné entre 2018 et 2020
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres .
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ,
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
- Projet en cours non réceptionné du fait de l'entreprise entre 2018 et 2020.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des

candidats porteront sur :

La présentation de l'offre (01 critère) ,

– L'expérience du soumissionnaire (04)

– Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères)

– Les moyens matériels mis à disposition du projet (06 critères)

– le rapport de visite du site et La méthodologie d'exécution, le planning d'exécution et propositions (03 critères) ;

– L'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix jours à paetir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de Dschang. Tel 67497 87 61

DSCHANG le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU Jacques

[Télécharger le DAO](#)